

Face aux visiteurs médicaux, 1 000 délégués de l'assurance maladie sillonnent les cabinets pour informer sur les médicaments. Une petite révolution - initiée par Laurent Jaladeau, directeur de la CPAM de l'Aude - qui met les labos en rage .



Les nouveaux soldats de la Sécu

David contre Goliath. La petite caisse primaire d'assurance maladie de l'Aude contre le gros laboratoire pharmaceutique AstraZenca. Et comme le veut la mythologie, le petit a battu le gros. Par deux fois, le tribunal a donné tort au labo qui avait intenté un procès contre la CPAM de l'Aude. Son crime: donner des informations critiques sur un de leurs produits phares, le Crestor, une statine utilisée dans le traitement contre le cholestérol.

Cette affaire est un symbole. Une démonstration du mode de fonctionnement français en matière d'information sur les médicaments. Pour simplifier, les labos aiment être seuls maîtres du jeu et informer à leur façon les médecins de ville. C'est le job de leurs visiteurs médicaux qui défilent dans les cabinets.

Une autopromotion à laquelle sont consacrés près de 3 milliards d'euros par an. La Sécurité sociale, par le biais de ses caisses départementales, n'aurait le droit que de rembourser les assurés. Et de se taire. Or, voilà donc qu'en plein





... pays cathare, au pied de la majestueuse citadelle de Carcassonne, un petit fonctionnaire a jeté un grain de sable qui grippe la machine. Laurent Jaladeau ne revient pas encore du barouf que cela fait. Directeur de la CPAM de l'Aude, il a 45 ans. Sérieux et professionnel, il a débarqué en 2003 à Carcassonne. Avant d'être à la Sécu, il travaillait dans le privé, comme cadre marketing. Quand il arrive dans cette caisse de 250 salariés, il a, dit-il, juste envie de faire son boulot: d'un côté, rembourser au mieux les soins dans son département, et de l'autre, essayer de régler un peu les dépenses locales de santé, en particulier le poste médicaments.

«Je me suis dit, essayons de faire des actions positives, et regardons ce que font les laboratoires pharmaceutiques», raconte-t-il. Dans l'Aude, comme ailleurs, ce qui frappe, c'est la présence des visiteurs médicaux (VM). En France, ils sont environ 23 000, soit plus de 20% des effectifs de tous les labos. Organisés par département, ils sillonnent les cabinets médicaux, avec constance et méthode, comme une armée de petits soldats. Une étude, publiée en 2007 dans un rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS), évalue à 330 le nombre de visites que reçoit chaque année un médecin généraliste. C'est beaucoup. Certes les VM se sont professionnalisés, mais leur travail n'en consiste pas moins à vanter leurs médicaments, sans trop insister sur les effets secondaires, et encore moins sur le prix, puisque de toute façon l'assurance maladie les rembourse.

200 000 euros d'économies

«Pourquoi ne pas aller sur leur terrain?» se demande alors Laurent Jaladeau. Comme je suis une petite caisse, je ne fais peur à personne. Je me suis dit: formons, non pas des contre-visiteurs médi-



caux, mais des délégués de l'assurance maladie qui iraient rendre visite, eux aussi, aux médecins de ville.» Le directeur est un homme efficace. Il consulte un spécialiste du conseil en santé, François Pesty, et se met en contact avec le pharmacien-conseil de l'Aude, Michel Damagnez, ravi de jouer le jeu. Et voilà notre petite équipe au travail. Sept délégués sont recrutés en interne et formés. En même temps, la CPAM de l'Aude décide de lancer un petit bulletin mensuel d'information sur la vie de l'assurance maladie, mais aussi les caractéristiques de tel ou tel médicament. Rien de très révolutionnaire, la feuille se contentant de reprendre les avis de la Haute autorité de santé, ou des recommandations de bonnes pratiques. En 2004, la caisse lance ainsi une première campagne sur les antibiotiques.

«On était surpris de voir que les médecins prescrivaient souvent des antibiotiques chers et pas toujours les plus pertinents», se souvient le directeur. Laurent Jaladeau a noté que, comme un peu partout en France, ce sont 20% des médecins qui prescrivent 80% des médicaments. Il cible alors les grands prescripteurs. Et lance à l'attaque les délégués de la Caisse qui vont les voir, régulièrement, une fois par mois, avec des informations précises et un argumentaire au carré: les convaincre qu'en matière d'antibiotiques, l'amoxicilline est, en première intention, recommandée dans la plupart des indications. C'est un médicament bien connu et peu cher. *«Les médecins étaient contents de recevoir d'autres personnes que les visiteurs de labos»,* raconte Jacques, un des délégués. *«Et cela s'est vraiment bien passé.»* En quatre mois, les résultats sont spectaculaires, avec un fort glissement dans le choix des antibiotiques. Au point que la Caisse de l'Aude réalise plus de 200 000 euros d'économies.

Une belle réussite. Et cela commence à se savoir. Un beau jour de printemps, le directeur de l'Union nationale des caisses d'assurance-maladie (UNCAM), Frédéric Van Roekeghem, descend en personne à Carcassonne pour auscul-

ter le dispositif. Il est séduit et décide d'étendre à toutes les caisses primaires ce schéma, en créant un nouveau corps, les DAM, délégués de l'assurance maladie (2).

Un marché agité

Sur le moment, les labos ne réagissent pas. Même si pour eux la ligne jaune n'est pas loin d'être franchie: ils considèrent en effet que l'assurance maladie étant un assureur, elle n'a pas vocation à communiquer directement sur les médicaments. Notre directeur de la CPAM de l'Aude continue, lui, son petit bonhomme de chemin. *«Les médicaments très utilisés et très chers, on les connaît, tous. En tête il y a les statines contre le cholestérol»,* rappelle le pharmacien-conseil. Comment mettre un peu d'ordre dans cette classe thérapeutique? Voilà des molécules de plus en plus utilisées. Pour l'industrie pharmaceutique, c'est un marché énorme: plus d'un milliard d'euros de remboursements en France. Et le marché est en pleine agitation. Car apparaissent régulièrement de nouvelles statines qui n'apportent pas de bienfaits supérieurs aux précédentes, mais sont nouvelles et... plus chères. *«Ce qui est incroyable, en France, c'est la rapidité de diffusion des nouvelles prescriptions. A peine une nouvelle molécule est-elle autorisée que les visiteurs médicaux se lancent, et en quelques semaines, cela se voit dans les prescriptions»,* note le directeur de l'Aude.

expert. Il y a un jeu de rôles délicats entre l'UNCAM et les labos.»

En mai 2008, le tribunal de Carcassonne déboute le labo. Notant que la CPAM de l'Aude «bénéficie d'une liberté d'expression, reconnue à toute personne physique». Et que les informations données viennent de la Haute autorité de santé. *«Le résumé contesté figurant dans la revue destinée aux médecins trouvait ses origines dans des documents scientifiques contrôlables puisque portés en franchise: ils considèrent en effet que l'assurance maladie étant un assureur, elle n'a pas vocation à communiquer directement sur les médicaments. Notre directeur de la CPAM de l'Aude continue, lui, son petit bonhomme de chemin.»* *«Faux, nous a répondu un responsable d'AstraZeneca. On n'est pas du tout contre le fait que les caisses communiquent. Mais là, les informations données étaient partielles et erronées. Et nous n'avons pas décidé si on allait se pourvoir en cassation.»*



«On continue»

«Heureusement que la justice nous a donné raison», se réjouit aujourd'hui Laurent Jaladeau. Que va-t-il faire? *«On continue.»* Aujourd'hui ses sept DAM sont en pleine action. L'équipe est soudée et tourne bien. Un délégué est désormais dédié aux prescriptions de médicaments faites à l'hôpital. Ce sont d'autres stratégies commerciales qui sont en jeu. Souvent, les labos fournissent leurs médicaments quasi gratuitement aux médecins hospitaliers. La raison? Lorsque le patient sort de l'hôpital, il poursuit logiquement en ville le même traitement qu'il a reçu lorsqu'il était hospitalisé. A la différence près que celui-là est facturé au prix fort.

«On était surpris de voir que les médecins prescrivaient souvent des antibiotiques chers et pas toujours les plus pertinents.»

Laurent Jaladeau, directeur de la CPAM de l'Aude

Exemple avec le Crestor, statine de nouvelle génération produite par le labo AstraZeneca. Dans son journal distribué aux médecins en septembre 2007, la CPAM de l'Aude note que le Crestor 5 mg n'apporte rien de nouveau. *«Aucune amélioration du service médical rendu»,* et il subsiste *«une incertitude sur la tolérance rénale».* D'où ce conseil aux médecins de le prescrire plutôt en seconde intention. La Caisse ne fait donc que reprendre des extraits de l'avis très officiel de la commission de transparence. L'information circule, alors, très vite. En décembre 2007, la CPAM de l'Aude apprend que le laboratoire sort les griffes et a décidé de porter plainte. Il considère que les informations publiées sont *«erronées», «excessives»* et *«dénuées de prudence».* Le labo demande des dommages et intérêts, insistant pour qu'à l'avenir la CPAM se borne à donner des informations *«neutres».* L'affaire fait grand bruit. La CNAM à Paris se met à surveiller au plus près les activités de sa caisse de l'Aude. Tous les papiers du petit journal seront désormais relus à Paris. *«Au siège, l'attitude est compliquée»,* note un

dans leurs prescriptions. Il y a les éternels petits cadeaux, les invitations à des congrès pour les médecins hospitaliers, les bons déjeuners pour les médecins de base. C'est de bonne guerre. A la CPAM Carcassonne, on se dit serein. Florence, 30 ans, nouvelle déléguée, s'apprête à faire sa tournée. Elle aime ce nouveau métier. Attelle des rapports avec les visiteurs médicaux? *«Dans la salle d'attente, avant d'être reçu par le médecin, souvent on se reconnaît avec le visiteur médical.»* La guerre? *«Moi, je ne dis rien quand il me demande pourquoi je suis là.»* Florence s'amuse: *«De toute façon, les visiteurs médicaux, on les reconnaît. Dehors, on voit leur grosse voiture, toujours immatriculée 92 ou 78, là où sont les sièges des labos en France.»* Eux, ils circulent en Clio. Et gagnent en moyenne deux fois moins que leurs collègues des labos.



ERIC FAVEREAU photos NONSTOP

(1) Dans l'Aude, il y a 400 médecins généralistes, et 300 médecins spécialistes.
(2) La France compte aujourd'hui près de 1 000 délégués de l'assurance maladie.